



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de Presse

**LE TRIBUNAL ORGANISE UNE DEUXIÈME JOURNÉE « PORTES OUVERTES »
LE 14 SEPTEMBRE 2003**

Le Tribunal international du droit de la mer organisera une deuxième journée « portes ouvertes » le dimanche 14 septembre 2003 à l'intention du public, pour permettre à celui-ci de visiter le bâtiment du siège du Tribunal, à Hambourg Nienstedten, et de s'informer sur les activités du Tribunal.

Le Tribunal sera ouvert aux visiteurs de 10 heures à 17 heures. Les visiteurs sont invités à découvrir l'intérieur du bâtiment et les installations de la salle d'audience et de visiter la Villa Schröder, bâtisse rénovée du XIXe siècle, où ils pourront se restaurer.

Le Tribunal est situé à Am Internationalen Seegerichtshof 1/Elbchaussee 380. Les visiteurs sont invités à utiliser les transports publics, afin d'éviter des difficultés de circulation dans le village de Nienstedten. Il est possible d'accéder au Tribunal par métro (S1, station Klein Flottbek) ou par autobus (36, 39 et 286, arrêt Elbschlossstraße).

Le Tribunal international du droit de la mer est un organe judiciaire indépendant créé par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer pour connaître des différends qui peuvent surgir à propos de l'interprétation et de l'application de la Convention. La Convention établit un cadre juridique global régissant tous les espaces maritimes, ainsi que les utilisations et les ressources de la mer. Elle contient des dispositions relatives aux limites des zones maritimes, à l'accès à la mer, à la navigation, à la protection et à la préservation du milieu marin, aux pêcheries, à la recherche scientifique et à l'exploitation des ressources minérales des fonds marins.

Le Tribunal se compose de 21 membres indépendants, élus parmi des personnes jouissant de la plus haute réputation d'impartialité et d'intégrité et possédant une compétence notoire dans le domaine du droit de la mer.

Les précédents communiqués de presse du Tribunal, les documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal : <http://www.tidm.org> ou <http://www.itlos.org> et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Pope :

Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne).

Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245,

adresse électronique : press@itlos.org

* * *

**A l'intention des organes d'information – document non officiel
également disponible sur le site Internet : www.tidm.org et www.itlos.org**